



Québec, le 20 août 2019

PAR COURRIEL

Monsieur Pat Fiore
Président
GNL Québec inc.
345, rue des Saguenéens, bureau 210
Chicoutimi (Québec) G7H 6K9
pfiore@gnlquebec.com

OBJET : Étude d'impact environnemental du Projet Énergie Saguenay (le Projet) — Première demande d'information sur l'étude d'impact environnemental et révision de la portée du projet en lien avec la navigation (No dossier 005543)

Monsieur Fiore,

À la suite de la révision technique de l'étude d'impact environnemental du Projet soumise à l'Agence en janvier 2019, l'Agence, en collaboration avec le Comité fédéral d'évaluation environnementale, a préparé une demande d'information que vous trouverez en pièce jointe à cette lettre.

Les questions et commentaires contenus dans la demande d'information sont basés sur les exigences des lignes directrices pour la rédaction d'une étude d'impact environnementale (Mars 2016) et ont pour objectif d'obtenir l'information et les clarifications nécessaires afin de poursuivre l'analyse dans le cadre de l'évaluation environnementale.

La demande d'information a été préparée en tenant compte des questions et commentaires reçus des Premières Nations et du public et elle est basée sur les documents suivants fournis par GNL Québec inc.:

- WSP. 2019. *PROJET ÉNERGIE SAGUENAY. ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL – VERSION FINALE*. RAPPORT PRODUIT POUR GNL QUÉBEC INC. 1026 PAGES ET ANNEXES.
- WSP. 2019. *PROJET ÉNERGIE SAGUENAY. RENSEIGNEMENTS ET CLARIFICATIONS DEMANDÉS PAR L'ACEE POUR LA CONCORDANCE DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT*. RAPPORT PRODUIT POUR GNL QUÉBEC INC. 58 PAGES ET ANNEXES.

Par ailleurs, l'Agence a procédé à une révision de la portée géographique de la navigation à considérer dans le cadre de l'évaluation environnementale en cours du Projet. Cette révision s'inscrit dans le cadre d'un exercice d'analyse entrepris par l'Agence dans le but de définir la façon appropriée de déterminer quelles activités liées à un projet, comme la navigation maritime, doivent être incluses dans la portée de l'évaluation environnementale en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 2012* (LCÉE 2012).

... /2

La LCÉE 2012 vise l'examen des effets environnementaux de projets désignés - correspondant à une ou plusieurs activités concrètes désignées par règlement - et les activités concrètes qui leur sont accessoires. Le projet Énergie Saguenay comprend deux activités concrètes, soit une installation de gaz naturel liquéfié et un terminal maritime. La navigation est une activité accessoire au terminal maritime pour laquelle l'importance des effets environnementaux doit être déterminée au cours de l'évaluation environnementale.

Selon les informations transmises par GNL Québec inc., l'Agence comprend que le transport maritime lié au projet engendrerait une augmentation importante de la navigation dans la rivière Saguenay par rapport à la situation actuelle et qu'il est susceptible de causer des effets potentiels importants sur le béluga dans son habitat essentiel. Des effets liés au transport maritime pourraient également se produire sur des éléments de l'article 5 de la LCÉE 2012 dans le secteur de l'embouchure de la rivière Saguenay où il y a une biodiversité importante et une concentration d'activités anthropiques.

L'Agence prend également en compte les risques liés au transport du gaz naturel liquéfié dans ces secteurs et le fait que le promoteur aurait un certain pouvoir d'influence sur les navires de gaz naturel liquéfié qui utiliseront son terminal. L'Agence note que le promoteur s'est engagé à participer à l'exercice TERMPOLE mené par Transports Canada, lequel vise à fournir des recommandations au promoteur en lien avec la sécurité maritime et les opérations de transbordement de gaz naturel liquéfié.

L'évaluation environnementale devra maintenant inclure l'analyse des effets environnementaux du transport maritime liés au Projet dans la rivière Saguenay jusqu'aux Escoumins dans l'estuaire maritime du fleuve Saint-Laurent. En conséquence, l'Agence vous informe que des demandes de renseignements pourraient vous être transmises à cet effet en complément de la demande d'information en pièce jointe.

Pour toute question sur la demande d'information ou sur le processus d'évaluation environnementale, je vous invite à communiquer avec Mme Geneviève Bélanger par téléphone au 418-931-4371 ou encore par courriel à genevieve.belanger2@canada.ca.

Veuillez agréer, Monsieur Fiore, l'expression de mes sentiments distingués.

<Original signé par>

Anne-Marie Gaudet
Directrice régionale - Québec

p.j. Demande d'information numéro 1

c. c. Caroline Hardy, GNL Québec
Catherine Gaudette, Transports Canada
Étienne Frenette, Santé Canada
Frédéric Lebrun, Administration portuaire du Saguenay
Marie-Claude Martel, Parcs Canada
Patricia Hébert, Administration de pilotage des Laurentides
Paul Vokaty, Garde côtière canadienne
Peter Unger, Ressources naturelles Canada
Sophie Bérubé, Pêches et Océans Canada
Suzie Thibodeau, Environnement et Changement climatique Canada